

GRAND LYON

Projet de réaménagement de la rue Garibaldi

Atelier de concertation du 12 juillet 2011

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

INTRODUCTION

par Gérard Claisse, Vice-président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne

Gérard Claisse, dans un premier temps, présente les excuses de l'équipe du Grand Lyon de n'avoir pu tenir cette réunion à la date prévue, le 12 avril.

Il en précise les raisons:

- tout d'abord Alain Marguerit a eu des difficultés à se rendre disponible à cette date,
- puis, entre temps, le projet Part-Dieu s'est accéléré, et impacte aujourd'hui la rue Garibaldi. Un lancement du projet Part-Dieu avec les associations a permis de mettre en évidence que les 2 équipes de chacun des projets ont à se rencontrer pour que le projet de réaménagement de la rue Garibaldi gagne en qualité et que ses principes fondamentaux soient maintenus. Ce travail a demandé du temps et des arbitrages, qui ont été rendus récemment.
- Enfin, cette réunion ne pouvait être reportée à septembre car la date aurait alors été trop proche du début de l'enquête publique sur le projet Garibaldi, temps fort de la vie des projets et de la démocratie locale, prévue pour début octobre.

Le calendrier sera ensuite le suivant:

- février 2012: délibération sur les travaux
- mi-2012: travaux préparatoires
- puis travaux d'aménagement sur la première section Vauban-Bouchut.

Pierre Abadie, Vice-président du Grand Lyon en charge de la voirie ajoute que la rencontre entre ces deux projets obligera à passer par des phases intermédiaires et à modifier quelque peu la chronologie du projet Garibaldi.

Ce jour, la réunion porte sur 3 temps:

- une présentation des articulations nécessaires entre le projet Part-Dieu et le projet Garibaldi, et ses conséquences pour le parvis de l'Auditorium suivie d'un temps d'échanges,
- une remise en mémoire de l'atelier de concertation précédent,
- une présentation de l'état d'avancement des propositions d'aménagement suivie d'un temps d'échanges.

PRESENTATION DES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'AUDITORIUM

par Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste

Ce parvis est compris comme un lieu stratégique du projet Garibaldi, car il est le point de contact entre le projet Part-Dieu et la trame Morand (et la Presqu'île).

Aujourd'hui, les axes structurant de l'est de Lyon correspondent à des ponts et se prolongent par la rue Servient, le cours Lafayette et la rue Bouchut. La rue Garibaldi apparaît comme une centralité, coupée par l'ensemble de ces axes structurants.

Or la rue Servient, est une succession d'absence d'espaces publics. Plus on avance vers Part-Dieu, moins il y a d'espaces publics. Il faut aujourd'hui travailler avec cet existant pour faire muter cet axe Servient et répondre aux exigences du projet Part-Dieu.

Il s'agit donc de travailler à ouvrir la place de l'Auditorium (place Charles de Gaulle) et à la travailler pour permettre de monter sur la dalle (centre commercial). Le principe est d'utiliser l'architecture pour traiter les relations entre les bâtiments: Auditorium, tours...

Bernard Badon, responsable de la mission Part-Dieu ajoute, à la suite de Pierre Abadie, que ces 2 projets sont pensés en complémentarité, mais dans des temporalités différentes et avec un même enjeu: rendre le sol facile. Or un constat est posé: dans le secteur de l'Auditorium, la rue Servient est abandonnée par les piétons, au profit d'une infrastructure lourde de transport en commun, le tramway. De plus, Part-Dieu aujourd'hui est composé de 3 niveaux: le niveau du sol, le niveau « +7 mètres », celui de la dalle, des quais de train, du centre commercial, et le niveau « -7 mètres », correspondant à la trémie Servient.

L'enjeu est de créer une liaison entre la rue Garibaldi et la gare et donc de réaliser une véritable rue, là où la rue Servient est délaissée par les piétons, elle leur est même interdite sur cette dernière portion ! L'idée est de rouvrir la rue à la hauteur de l'Auditorium, et de l'adosser à un petit immeuble, tout en permettant le passage de la place Charles de Gaulle à la dalle.

Le travail de coordination entre les deux projets qui est conduit actuellement doit permettre de construire un projet Garibaldi pérenne, qui pourra être utilisé immédiatement et de manière permanente (soit sans être déconstruit au profit des aménagements à venir dans le cadre du projet Part-Dieu).

Alain Marguerit revient ensuite à la maquette du projet pour présenter les propositions d'aménagement de l'ensemble de l'esplanade de l'Auditorium:

- la première phase consistera à détruire ce qui peut l'être, soit tous les bâtiments « vides », sans fonction technique.
- Cela permettra ensuite de réaliser le socle de la place, avec un jardin qui participera à une continuité verte des Halles à la place des Martyrs de la Résistance.
- Puis, il s'agira de recréer des gradins, de façon « souple », raccordés aux ouvrages existants.
- De nouvelles façades seront réalisées pour les bâtiments techniques, qui s'ouvriront sur la place. Enfin, un bâtiment reposera à terme sur les gradins pour accueillir l'administration de l'Auditorium, tout en laissant un large partie des gradins accessible et aménagés de sorte à proposer un cheminement piéton et PMR pour passer du sol à la dalle. Ainsi la rue Servient deviendra « habitée », accueillant un bâtiment sur sa section la plus fermée.

Seront alors conservés:

- les espaces verts tampons entre la rue et le parvis,
- un espace « scène » à double face,
- la fontaine, qui sera doublée d'une autre sur la dalle,
- les gradins, mais dans une pente plus douce.

L'idée est d'avoir un lieu végétalisé et structuré par les gradins, qui fasse le lien entre le bas et le haut. Sur le bâtiment sur la rue Servient, rien n'est encore défini, les équipes en sont au stade de la réflexion programmatique.

PREMIER TEMPS D'ECHANGE

Vincent Pondérac, habitant de la rue Garibaldi – Le projet est intéressant, mais reste une incompréhension sur le bâtiment proposé qui viendrait re-masquer l'Auditorium.

Bernard Badon – Ce bâtiment n'existe pas, il s'agit de le penser pour qu'il réponde à cette question, faut-il le surélever? Lui faire jouer un rôle d'écran phonique? Aujourd'hui on ne connaît pas son volume, même si l'on sait qu'il aura 3 façades et qu'il devra gérer le passage du sol à +7 mètres. Pour l'instant on n'en sait pas plus et le temps de la concertation sur ce sujet arrivera.

Alain Marguerit – Cette question entre en résonance avec la manière de fabriquer la ville: il ne s'agit pas que d'espaces publics, ni que d'architecture. Donc il s'agit de savoir comment se déroule la vie dans ces espaces publics, sans que l'activité soit seulement commerciale ou de bureau. Aujourd'hui la question est: comment ça vit le soir ? Sans architecture, qui accueille de la vie, qui crée de l'animation? Sans cela, les espaces publics ne fonctionneront pas. 2013 va constituer une première phase pour cette place, qui ira vers un fonctionnement optimal avec l'arrivée de ce bâtiment. Aujourd'hui, il s'agit de faire de l'urbanisme avant de faire de l'aménagement ou de l'architecture.

CIL Voltaire – Part-Dieu – Comment les commerces envisagés dans ce nouveau bâtiment vivront alors qu'il y a le centre commercial à proximité et que les piétons ne passent pas là?

Bernard Badon – Tout cela est effectivement conditionné par le fait que demain cette rue Servient doit être accueillante pour les piétons, avec une entrée du centre commercial à la place de l'endroit où la trémie plonge, par exemple. Il faut que la rue Servient devienne dédiée au tram, à quelques bus et aux piétons. Il faut imaginer comment demain, aux cotés du parking du centre commercial, cela devient une véritable rue avec des commerces.

Georges Kracmar – Mais pourtant, l'accès ce parking est indispensable les vendredi, samedi et fêtes, et ce sera encore plus vrai avec les nouveaux habitants et les employés attirés par les nouvelles tours ? Ne va-t-on pas recréer des bouchons d'accès à ce parking ?

Bernard Badon – Il ne s'agit pas de supprimer le parking Part-Dieu mais de rendre son accès différent, avec un tri des voitures à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, aujourd'hui on constate que les 8000 places de parking publics sur Part-Dieu sont utilisés à moins de 70% et les 12000 places de parking privé le sont à moins de 50%. LPA (exploitant des parkings publics) perd chaque année 3 points de fréquentation.

Yves Gascoin, de l'association des Droits du Piéton – Cette rue est impossible, et pourtant de plus en plus de piétons l'empruntent. Pour créer ce cheminement à plat il va falloir creuser le centre commercial. Cela ne pose pas de problèmes?

Bernard Badon – Il existe aujourd'hui un droit à l'usage public qui touche déjà le centre commercial, qui ouvre donc de 5h à 1h tous les jours pour laisser libre l'accès au métro. Il est de plus possible de prendre à terme sur la rue Servient pour créer ce cheminement. Enfin, cette question globale est en cours de réflexion, toutes les solutions ne sont pas encore imaginées ou trouvées.

Gérard Claisse – En effet, sur Part-Dieu on est encore très en amont de la réflexion et l'enjeu de la soirée d'aujourd'hui est bien d'enrichir le projet Garibaldi.

Laurent Valette – Une dernière intervention pour saluer le travail réalisé sur le parvis de l'Auditorium mais pour relayer le souhait fort du Conseil de quartier de voir cet espace conserver son ambiance pacifiée et ne pas devenir comme ce que l'on connaît sur les Berges.

RETOUR SUR L'ATELIER PRECEDENT

Cf. compte-rendu atelier du 24/02/11

Marine Bareille, chef de projet Garibaldi

Retour sur le calendrier: les discussions de la dernière fois ont enrichi le projet. La prochaine étape est l'enquête publique, mais il est important de comprendre que des choses restent à voir, comme les espaces publics. Aujourd'hui la phase d'avant-projet sur la place des Martyrs de la Résistance n'est pas même enclenchée, donc cet espace reste ouvert à discussion.

Gérard Claisse ajoute que le projet Garibaldi rencontre au sud le projet Blandan et que là aussi un travail conjoint va être mené. En septembre, les équipes seront en mesure de venir présenter leurs travaux aux habitants.

PRESENTATION DES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT de la RUE GARIBLADI

par Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste

Un principe conduit la réflexion sur l'aménagement de la rue Garibaldi : maintenir une continuité verticale de la végétation, de la canopée au sous-sol, pour garantir la vie végétale. D'ailleurs les trémies seront reconverties en réserves d'eau, récoltée via les sols des espaces verts et utilisée pour le nettoyage de la ville, voire, si les solutions techniques sont trouvées, pour alimenter les fontaines elles-mêmes.

La première section de la rue Garibaldi est ensuite présentée par secteurs, selon les grandes intentions suivantes .

cf. PowerPoint présenté en réunion et disponible sur le site du Grand Lyon

- Secteur 1 : au Nord du cours Lafayette débute le corridor végétal, qui entoure les voies automobiles, dans le prolongement des aménagements du début des années 90..
- Secteur 2 : au niveau des Halles, il y aura donc, dans le futur, un espace largement dégagé, qui devra être vivant, interactif. Il entre en relation avec les rues Moncey, Servient, le cours Lafayette et bientôt la tour Incity. Aujourd'hui, le programme d'occupation de cet espace reste à définir. On peut imaginer une extériorisation des stands situés à l'intérieur des Halles, par exemple.
- Secteur 3 : au niveau du Parvis de l'Auditorium. *cf. paragraphe précédent*
- Secteur 4 : entre Servient et Bouchut débutent des « jardins d'eau », constitués d'une continuité de fontaines de type « canal » et alimentées en eau artificiellement.
- Secteur 5 : de Bouchut à Paul Bert, les jardins d'eau continuent mais se situent sur des dalles, qui sont plus difficiles à aménager, du fait de la fragilité du sous-sol (dalles sur parking).
- Secteur 6 : la place des Martyrs de la Résistance prolonge les jardins d'eau. Elle accueille une ouverture de la piscine, propose une partie square végétalisée et une partie plus minérale, dont l'occupation est à prévoir. Restent de nombreuses questions. Par exemple, faut-il conserver tous les arbres, sachant qu'il faut retravailler les sols, que la place est très ombragée ? Un marché de quartier s'y déploie également le jeudi.
- Secteur 7 : ce dernier secteur est le plus contraignant à aménager car c'est le plus étroit, mais il conserve la continuité du corridor écologique.

De plus, à chaque carrefour, l'espace s'ouvre pour que tout le monde, piétons, cyclistes, automobilistes..., puisse se voir: Il s'agit de « placettes d'échanges ». L'ensemble du linéaire de la rue Garibaldi sera donc rythmé : 80m d'îlots jardinés, 20m de placettes. Sur ces placettes, très

concernées par les questions de sécurité, il n'y a pas de discussion possible. Mais de larges espaces restent soumis à une réflexion commune :

- Comment envisager les îlots jardinés? Différenciés, continus? Quelle occupation? Quels aménagements ? ...
- Quelle place des Halles, quelle relation avec l'immeuble le PDG (situé boulevard Eugène Deruelle) ?
- Que se passe-t-il au niveau de la place de l'Europe ?
- Quels aménagements place des Martyrs de la Résistance ?

DEUXIEME TEMPS D'ECHANGE

Catherine Panassier, adjointe à l'urbanisme du 3ème arrondissement – Si le projet en l'état doit être salué, il paraît difficile aujourd'hui de réfléchir sur les détails techniques, tellement cela paraît vaste. De plus, il serait nécessaire d'avoir une véritable réflexion sur l'axe Moncey, qui est important pour la revalorisation du quartier, et impacte le parvis des Halles comme un enjeu supplémentaire.

Alain Marguerit – Il est en effet difficile de donner une idée de l'espace, vu que l'on parle de 10m de large sur 800m de long, ou plusieurs fois 80m, si l'on découpe selon le rythme des placettes d'échanges. Et la question de la continuité ou de la différenciation des espaces est bien celle posée aux habitants, car c'est le genre de question à voir dans le processus de passage de l'état d'avant-projet à celui de projet.

Bernard Badon – Pour se donner un ordre d'idée, l'aménagement de la rue Garibaldi (1^{ère} phase) concerne un linéaire 4 fois plus long que la place Bellecour.

Denis Bernadet, animateur – Et éventuellement il pourrait y avoir des « concertations avec les pieds », comme il y en a eu par le passé sur ce projet Garibaldi.

Habitante – Et est-on certain de pouvoir récupérer les parkings qui longent la rue et sont souvent privés?

Gérard Claisse – Il n'y a pas de parking devant la cité d'État, mais un devant le Grand Lyon, qui prendra ses responsabilités. Il reste à négocier avec la Banque Palatine et d'autres (immeuble M+M), qui ont tout à gagner à ces nouveaux aménagements. Et au total on parle de 30 ou 40 places de stationnement à redistribuer.

M. Marec, union des CIL – Au-delà de l'intérêt de la présentation, il est regrettable que les informations essentielles n'aient pas été diffusées, en particulier sur C3 et les places de stationnement.

Gérard Claisse – Ce n'est pas le sujet aujourd'hui, mais cela l'a été précédemment, et les informations ont été données. Des documents existent et sont disponibles sur le site du Grand Lyon. Par ailleurs, toutes les études de circulation ont été faites en prenant en compte l'augmentation des emplois et des habitants sur le secteur. Ces études ont démontré la possibilité de supprimer la trémie Lafayette, tout en ayant un C3 en site propre sur le cours.

De plus, si le débat sur les trémies a existé, aujourd'hui il est tranché, les fondements du projet ont été décidés, les études ont été faites et les chiffres sur la circulation aux heures de pointe donnés.

Denis Bernadet – Il est donc nécessaire de se reporter aux documents des réunions précédentes.

Plusieurs habitants, une élue du 6ème – A-t-on envisagé le prix de l'entretien ? Et ses modalités, quand on voit que sur certains espaces les services peinent à coordonner leurs interventions ?

Alain Marguerit – Si on ne sait pas gérer, on ne fait pas. Donc il est important d'insister sur la grandeur du projet, pour être sûr qu'il sera géré. Cette question est centrale et dans la méthode de travail, à chaque phase, le concepteur du projet associe au maximum tous les services concernés. L'idée est de mettre en place des conventions de gestion projet par projet.

Pour l'eau et les fontaines, effectivement ce sont des aménagements qui coûtent, mais l'enjeu est aussi de réorganiser les services pour faire avec des moyens constants. Et de plus, de véritables

fontainiers sont associés au projet, afin de garantir la faisabilité, la qualité et la pérennité des aménagements.

Mme Philippon-Béranger, directrice de la voirie au Grand Lyon – En effet, en ce moment par exemple, on travaille avec le service de la propreté pour que l'eau soit réutilisée dans leurs actions. Et aujourd'hui des conventions sont expérimentées entre les services du Grand Lyon et les services des différents échelons administratifs, pour se partager au mieux les moyens et pour intervenir de manière coordonnée.

Mme Oliveiro, Droits du Piéton – La présence d'eau et de verdure est à saluer, cela permet aux enfants de se développer. Il est donc nécessaire de regarder vers le futur, de cesser de réfléchir en fonction de la voiture. Ces principes sont repris dans le « Code de la Rue », réalisé par l'association et disponible dans la salle.

M. Peiser, adjoint du 3ème – Les bancs restent une question, car créent du paradoxe entre ceux qui en souhaitent et ceux qui n'en souhaitent pas. D'ailleurs cela rejoint une réflexion : peut-on envisager dans la logique d'une animation commerciale de la rue, d'aménager des espaces pour déjeuner, de restauration ?

Mme Panassier – Il y aurait plutôt une envie d'aller vers des espaces à vivre, pourrait-on imaginer du mobilier urbain multi usage dans cette perspective? Et penser ces espaces à vivre plutôt éloignés des carrefours ?

Bernard Badon – Sur l'animation commerciale, cette question fait aussi partie de la réflexion sur le projet Part-Dieu, afin de connecter les immeubles de bureaux aux espaces publics.

Alexis Bisieau, collaborateur d'Alain Marguerit – Sur certains espaces très localisés, il faut savoir qu'il est impossible de cumuler les usages (rassemblement de personnes, végétal + eau) car le sol n'est pas assez solide (parkings souterrains, sous dalles, mais la continuité se fera par le végétal.

Marine Bareille – Ce genre d'information sera communiqué par les documents diffusés rapidement après la réunion de ce jour.

Alain Marguerit – Il reste important de ne pas trop se contraindre dans l'imagination non plus. Sur la question des bancs, il ne faut pas avoir d'inquiétude à ce sujet, car ils seront structurants du projet.

Mais place des Martyrs, les questions sont nombreuses: quels jeux pour les enfants, par exemple? Le concepteur a donc réellement besoin de retours des habitants sur les usages, les envies vis-à-vis des espaces.

Habitant – Il reste dommage que la place de l'Europe ne soit pas intégrée dans le projet.

Gérard Claisse et Alain Marguerit – Regret partagé. Mais la dynamique du projet Garibaldi permettra d'aller vers l'aménagement du haut de la rue Garibaldi, car l'idée est de véritablement relier Tête d'or au futur parc Sergent Blandan, par une coulée verte.

CONCLUSION

par Gérard Claisse, Vice-président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne

Un bref retour sur le calendrier permet de rappeler que les contre-propositions sur des sujets déjà tranchés, comme les trémies, pourront de nouveau s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique. Mais il s'agit aujourd'hui de discuter des aménagements des espaces publics, dans un projet qui répond déjà aux enjeux (continuité verte, présence de l'eau...).

Pour ce qui concerne la gestion, celle-ci est et sera pensée dans le cadre de conventions entre la Ville de Lyon et le Grand Lyon. Les services sont très impliqués, par exemple sur le projet de réutilisation des trémies.

Un temps de concertation sera dédié à chaque espace dans le futur, afin d'approfondir les échanges.

**PROCHAIN ATELIER DE CONCERTATION
A l'automne sur la connexion avec le futur parc Blandan**

